



***Edito du Maire - Le Rêve puis la Déception – Notre équipe municipale a été élue en juin 2020, soit 53 mois d’assiduité au service de la municipalité de Liouc. Nous étions 11 élus. Notre bilan se présente globalement positif au regard de notre profession de foi. Notre programme s’articule autour de 11 thématiques :***

- ***Sécuriser l’approvisionnement en eau potable : L’objectif global n’est pas atteint mais une partie est terminée, cad la sécurisation du réseau actuel (Travaux d’Urgences). La 2<sup>ème</sup> phase est liée à l’obtention de la DUP (Déclaration d’Utilité Publique) et des subventions nécessaires. En 2026 au plus tard, nous ne devrions plus nous soucier de l’eau potable ! Et relancer l’urbanisation selon notre PLU actuel.***
- ***Optimiser les ressources budgétaires : Le taux de prélèvement de la fiscalité communale n’a pas changé, les emprunts ont été renégociés, le bilan financier de l’année 2023 est positif et sera de même en 2024,***
- ***Promouvoir une démarche d’éco-responsabilité et de transition énergétique : c’est la plus importante partie de notre engagement, réhabilitation de l’ancienne porcherie et création de l’éco parc des Garrigues. Beaucoup de difficultés administratives,***
- ***Maîtriser un développement équilibré du territoire communal et de ses circulations et....***
- ***Améliorer et sécuriser la voirie : les travaux sur la RD 45 (Campagnani), l’aménagement du centre de la Rouvière et la réfection de la rue du Coutach est une avancée réalisée,***
- ***Agir en faveur de l’économie locale et de l’accueil des entreprises ou des services***
- ***Consolider le lien social et les solidarités,***
- ***Agir en faveur de l’enfance et de la jeunesse : Un parc VTT fut aménagé sans succès pour la suite. La volonté de la mairie était de développer un véritable parc pour les jeunes et une tentative de créer un Conseil Municipal des Jeunes qui a échoué après une première réunion, faute de candidats, Soutenir la culture, le patrimoine et les manifestations festives, La commune a soutenu notre association ALAC dans tous ses évènements qui montrèrent la dynamique de la commune sur le territoire, et cela continue....***

## ***Edito du Maire.....suite***

- *Promouvoir les activités physiques et sportives aux fins de Santé, Un projet avait été imaginé d'un City Stade mais non-abouti du aux coûts engendrés sans assurance de subvention et trop élevé. mais on prévoit le réaménagement du terrain de jeux en parcours santé,*
- *Développer la communication, l'information pour associer les habitants aux différents projets. L' « Info flash » et maintenant « Intramuros » ont été mis en place pour une meilleure communication et surtout plus rapide des messages d'alertes et autres aux administrés. Intramuros est plus complet. Un Bulletin Municipal (édité trimestriellement) est en place dès le début de notre mandature et cela continue...*

*Trois projets majeurs ont occupé 80% de notre temps :*

- *L'Alimentation en Eau Potable (AEP) dont la phase 1 se termine 1<sup>ère</sup> semaine de février par la mise en eau du nouvel adducteur évitant les casses et gêne auprès des administrés lors de coupures plus ou moins longues. La phase 2 est en voie de complétude administrative et de demande de subventions. Cette phase devrait voir le jour à mi 2025 après l'obtention de l'autorisation (DUP) auprès des services de l'état (Dépôt en juillet 2024).*
- *L'ECOPARC des GARRIGUES, présenté comme un seul projet au départ se divise maintenant en quatre entités séparées dû essentiellement aux règles administratives qui sont différentes d'un projet à l'autre. Ces règles administratives sont gérées par les services de l'état. On peut dire qu'aujourd'hui, la ZAE et le projet PLASTICLEAN ont du retard mais en bonne voie d'achèvement administratif, cependant le pôle énergie (Photovoltaïque et H<sup>2</sup>) sommeille par manque de proactivité de la part des opérateurs .*
- *REHABILITATION ANCIENNE PORCHERIE : Le projet avance lentement au vu des considérations annoncées par la DDTM30. L'enquête publique s'est terminée par un avis favorable de l'enquêtrice (voir par ailleurs) et l'action à suivre est la déclaration d'intérêt général et dépôt d'un plan d'aménagement. En parallèle, et sur demande de Monsieur le préfet, nous avons participé à un « Atelier Flash » qui devait aboutir à une autre solution que l'aménagement de résidences. Voir par ailleurs....*

*Pour conclure, il apparait que malgré notre proactivité et notre travail sur ces sujets majeurs de développement de notre commune, il est démontré que les services de l'état restent un frein à tout développement d'une collectivité!*

*L'eau est un élément essentiel à la vie.*

*Les travaux d'urgence (sécurisation de l'adducteur d'eau de notre forage) sont terminés, l'opération de nettoyage a débuté et le test laboratoire suivra. Ce qui devrait nous amener à transférer l'alimentation de l'ancienne adduction d'eau (10 fuites en moyenne par an) à la nouvelle adduction d'eau (dont le tracé n'est que sur du domaine public) 1<sup>ère</sup> semaine de février. Fin des coupures d'eau!*

*La phase 1 est terminée et la mise en eau du nouvel adducteur évitant les casses et gêne auprès des administrés lors de coupures plus ou moins longues.*

*La phase 2 est en voie de complétude administrative et de recherche de subventions. Cette phase devrait voir le jour à mi 2025 après l'obtention de l'autorisation (DUP) auprès des services de l'état (Dépôt en juillet 2024 et des subventions ad hoc (Gard/ Agence de l'Eau) .*

*Grâce à la recherche active de subventions, au développement des ressources propres et à la maîtrise de nos dépenses, la situation financière de notre commune est particulièrement satisfaisante.*

*Le désendettement de la commune est continu (165 000 € fin 2024 contre 193 000 € fin 2020). Tous les investissements ont été financés sans recours à l'emprunt depuis 2020.*

*Tous les indicateurs depuis fin 2020 se sont améliorés. Plus de 350 000 € de résultats cumulés fin 2023 contre 242 000 € fin 2020 pour le budget principal.*

*Les prévisions de résultats pour 2024 sont également très positives pour la section de fonctionnement. La section d'investissement sera normalement déficitaire en raison du remplacement du camion et de la non-perception à ce jour des subventions pour la sécurisation de la rue du Coutach.*

*La situation de nos finances permet d'envisager l'avenir avec sérénité et d'assurer une part d'autofinancement significative dans le financement des projets en cours ou à venir.*

*Forte baisse de l'effectif des élèves lioucois (32 en 2020 / 14 en 2024)*

*La suppression d'une classe à l'école élémentaire lors de la rentrée de 2024 a été évitée.*

*Orthoux-Quillan-Sérignac a réintégré le SIRP*

*Le restaurant scolaire a été distingué pour la qualité des repas servis aux enfants.*

*Le projet de réhabilitation de l'école élémentaire est à l'ordre du jour. Les élus ont récemment exprimé leur préférence pour une construction neuve.*

**ALAC – Faites de la Soupe/ La Pastorale**

*Les deux animations de 2024 (Fête de la Soupe et La Pastorale) ont été une superbe réussite. Réussite due à l'investissement, à l'aide et au soutien de la mairie, ainsi qu'à toutes les personnes qui nous ont rejoint et qui ont permis la réalisation de ces deux manifestations. Chaque manifestation a drainé en moyenne entre 400 et 500 personnes.*



### Travaux du virage de Campagnani

Ces travaux ont commencé en septembre 2023 supervisés par l'UT30 d'Alès et sont terminés, reste les panneautages et l'ensemencement des bas côtés prévu fin janvier 2025.

### STEP/ Le dégrilleur

Les incivilités et le non-respect permanent, par certains d'entre nous, des consignes relatives à l'assainissement, nous ont contraint de mettre en place un dégrilleur en amont de la station de relevage de Rabastel. Ces travaux vont débuter fin janvier 2025. Cet équipement va permettre de protéger les pompes de relevage de la station des matières et objets parasites qui ont entraîné en 2 ans le remplacement de 2 pompes très coûteuses (8000€ pièce) et aussi rendre les interventions de nos agents moins pénibles.

### Défibrillateurs

Pour protéger nos habitants nous installerons fin janvier 1 appareil sur la façade de la mairie et le deuxième sur le devant de façade de l'atelier.

### Projet de réhabilitation et sécurisation

#### Rue du Coutach

En raison de l'état de délabrement de la chaussée notamment dans la portion « route vieille – Impasse des Chênes » nous avons procédé à la réfection totale de la voirie sur laquelle nous avons mis en place 4 ralentisseurs pour freiner l'ardeur de certains conducteurs. Un panneautage provisoire est en place et sera remplacé dans les prochains jours. Nous rappelons aux usagers qu'en empruntant cette voie à des vitesses excessives ils mettent en danger la population riveraine. Pour exemple, un automobiliste roulant à très vive allure a éclaté son carter moteur répandant l'huile sur la chaussée, l'UT d'Alès a dû intervenir fin décembre.



## Réhabilitation de l'Ancienne Porcherie

Développer la communication, l'information pour associer les habitants aux différents projets

*Le projet avance lentement au vu des considérations annoncées par la DDTM30. L'enquête publique s'est terminée par un avis favorable de l'enquêtrice et l'action à suivre est la déclaration d'intérêt général (DPMEC) et dépôt d'un plan d'aménagement.*

*En parallèle, et sur demande de Monsieur le préfet, nous avons participé à un « Atelier Flash », les 12 et 13 décembre qui aurait du aboutir à une autre solution que l'aménagement de résidences. L'équipe municipale et moi-même furent surpris par les solutions proposées, résultat « à chaud ». La restitution du vendredi 13 décembre après-midi a brillé par l'anaphore « selon la DDTM ». Egrenée une bonne douzaine de fois durant les premières diapositives et toujours en ouverture du propos qui suivait, la DDTM a été la caution intellectuelle et morale de la présentation du cabinet d'architectes. Le plus troublant sont les solutions proposées allant de la simple plantation d'une haie végétale pour masquer les installations (encore faut-il que la commune maîtrise le foncier aux abords du site), s'arrêtant longuement sur les capacités de pouvoir de police du Maire, à prendre des arrêtés de remise en état du site, arrêté de péril, de péril imminent... tous nous faisant entrer dans une situation conflictuelle pour se finir au tribunal.*

*Les pistes les plus tangibles proposés n'ont pas de débouché économique: agrivoltaïsme sur 1 ha, zone d'activité économique (1 ha), échange de terrain viabilisé contre des terrains en zone agricole et non viabilisés (pas de bilan économique), projet d'équipements publics (sans financement, la commune n'est ni Village d'Avenir, ni Bourg Centre Occitanie, ni Petite Ville de Demain, ni...).*

### Infos Pratiques

**Campagne de recensement: veuillez vous inscrire au plus tôt et réadresser vos adresses sur vos boîtes aux lettres. Merci. La Mairie**

Adresse Mairie : 62 Montée de l'Aire

Téléphone : 04 66 77 30 44

Courriel : [secretariat@mairiedeliouc.fr](mailto:secretariat@mairiedeliouc.fr)

Jours d'ouverture de la Mairie : les mardi après-midi de 14 h à 18 h 15, le jeudi matin de 9h à 12h30 et les vendredi matin de 9 h à 12 h 30